

FICHE PROGRAMME

SECOURS - SANTE

Référence : PR3035

Premiers Secours en Santé Mentale - Module Jeune

Les Premiers Secours en Santé Mentale ont pour objectif d'aider une personne qui présente de symptômes de troubles psychiques, en situation de crise ou durant le développement d'un trouble, ou de sa détérioration.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue.

Le module Jeunes a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents (collège et lycée) et jeunes majeurs.

Pré Requis :

Pas de pré requis.

Profil du participant :

Tout public à partir de 18 ans.

Objectifs :

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.

Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.

Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée.

Adopter une posture sécurisante pour soi et pour l'autre.

Durée et rythme :

La formation s'adresse à un groupe de 8 personnes minimum et 16 personnes maximum. Elle se déroule sur une durée totale de 14 heures, réparties sur 2 jours consécutifs ou non consécutifs, avec un intervalle maximal de 15 jours entre les deux journées.

La formation peut être organisée selon les formats suivants :

2 journées de formation ou 4 demi-journées de formation.

Format :

Présentiel.

Programme :

Des troubles de santé mentale émergents :

- Dépression
- Problèmes d'anxiété
- Troubles du comportement alimentaire
- Psychotique
- Problèmes liés à la dépendance

Crises en santé mentale :

- Pensées et comportements suicidaires
- Automutilations non suicidaires

- Attaques de panique
- Evènements traumatiques
- Etats sévères de psychotique
- Comportements agressifs" par Etats de crise liés à l'utilisation de substances
- Comportements agressifs

Méthode pédagogique :

Cette formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Un manuel sera remis aux participants reprenant tous les thèmes abordés.

Évaluation :

Évaluation des acquis de la formation : participation active.

La présence à l'ensemble des modules est obligatoire.

Document sanctionnant la formation : attestation de fin de formation.

Questionnaire de satisfaction.

Matériel mis en œuvre :

PC ou tablette.

Vidéoprojecteur.

Paperbord.

Renouvellement :

Recommandé tous les trois ans.

Qualité du/des formateurs :

Formateur accrédité par PSSM France.

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées

Tarifs : Nous consulter.